



ASSAINISSEMENT

Des stations d'épuration plus écologiques



← PAGE 8

TRAMWAY
Le tram
à la une de la
presse nationale



← PAGE 28

COUP DE PROJECTEUR
Avec
l'autopartage,
des véhicules
en libre service



← PAGE 34

L'ECHO DES
COMMUNES
Villeneuve
lez-Avignon
un écrin au
bord du Rhône

6

L'institution

24 heures dans le Grand Avignon

24h dans mon agglo



Le tram à la une de la presse nationale

8

Tramway

Trois mois d'agglo 10

- L'avenue Pasteur fait peau neuve
- Un séminaire sur le CUCS
- Les Nuits Estivales illuminent l'été
- Un spectacle de haute voltige
- Le Programme Local de l'Habitat approuvé
- Un guide pour savoir réagir face aux catastrophes
- Pégase prend son envol
- Le parcours de l'art fait étape au Grand Avignon
- Une enquête sur le logement des étudiants
- Un colloque sur l'intercommunalité à Avignon
- L'offre de cours s'étoffe



26

Vu de l'intérieur

Un atelier couture unique en France



28

Coup de projecteur

Avec l'autopartage, des véhicules en libre service



L'écho des communes

34

S0

Villeneuve-lez-Avignon, un écrin au bord du Rhône

14

Dossier

Des stations
d'épuration plus
écologiques



éditorial

Le Grand Avignon a lancé il y a quelques années maintenant un programme ambitieux de mise en conformité et de modernisation de plusieurs de nos stations d'épuration. L'objectif affiché était de répondre à la législation européenne qui impose des règles toujours plus drastiques dans ce domaine mais également de mieux protéger notre environnement.

Ces différents chantiers sont aujourd'hui terminés ou sur le point de l'être et l'on peut dire que les résultats sont à la hauteur des investissements. La station d'épuration Avignon-Le Pontet-Villeneuve-Les Angles qui vient d'être mise en conformité et agrandie en est une belle illustration. Depuis 2007, cette station recueille les eaux usées de Villeneuve-lez-Avignon et des Angles suite à la démolition de la station d'épuration des Angles qui était devenue obsolète. Cet équipement qui unit des communes du Gard et du Vaucluse est tout à fait emblématique de ce que peut être et de ce que doit être l'intercommunalité : la mutualisation des moyens pour réduire les coûts, la réalisation de grands projets au bénéfice des habitants de l'agglomération. Dans ce domaine de la gestion de la ressource en eau, comme dans les autres compétences du Grand Avignon, la Communauté d'agglomération permet clairement de réaliser des économies d'échelle.

La station d'épuration de Jonquerettes, dont les travaux de mise en conformité se terminent également, utilise quant à elle un procédé tout à fait innovant et écologique de traitement des boues par filtres plantés de roseaux, parfaitement adapté à la taille de la station. Enfin, les travaux de la station d'épuration de Morières qui traite les effluents de la commune et ceux d'une partie de Vedène seront terminés à la fin de l'année afin de répondre aux objectifs de développement que la commune s'est fixés.

Nos stations d'épuration ainsi modernisées pourront faire face aux évolutions démographiques attendues et aux enjeux actuels et à venir en matière de développement durable.

Il m'a donc semblé naturel de revenir largement sur ces réalisations dans ce nouveau numéro de Grand Avignon magazine.

Je vous en souhaite une bonne lecture.



Marie-Josée ROIG
Présidente de la Communauté
d'agglomération du Grand Avignon

30

Vie quotidienne

- "Les Nuits de l'Avent" vont de l'avant
- Conservatoire, demandez le programme
- Les transports en commun plus faciles avec le Grand Avignon



mmaire n°11

Grand Avignon Magazine

Trimestriel d'information
de la Communauté d'agglomération
Numéro 11 - Automne 2011
Direction de la publication : Ludovic Morel
Rédaction : service communication
Conception de la maquette et mise en page :
sur le pont ! communication
Crédits photos : Karine Legoix, Anne Van der Stegen,
mairie d'Avignon, Ombre et lumière
Imprimerie : Léonce Deprez

Grand Avignon
320, chemin des Meinajariès
BP 1259 Agroparc - 84911 Avignon Cedex 9
Tél. 04 90 84 47 00 / Fax 04 90 84 47 01
contact@agglo-grandavignon.fr
www.grandavignon.fr
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Suppression de la taxe professionnelle : les nouvelles ressources fiscales du Grand Avignon

Créée en 1975 et payée par les entreprises, la Taxe professionnelle a été supprimée à compter du 1^{er} janvier 2010. Jusqu'au 1^{er} janvier 2003, celle-ci s'appliquait en effet sur trois éléments : la valeur locative des immobilisations corporelles (immeubles...), la valeur des investissements réalisés par les entreprises et la masse salariale de l'entreprise. La Taxe professionnelle avait fait l'objet de plusieurs réformes : la part sur les salaires avait ainsi été supprimée et compensée par une dotation de l'Etat, parce qu'elle apparaissait néfaste pour la création d'emplois. Mais au-delà, cet impôt qui constituait la principale recette fiscale des Communautés d'agglomération, était également jugé comme un frein à la compétitivité et aux investissements des entreprises françaises, notamment dans le secteur industriel, surimposé par rapport aux autres secteurs de l'économie. C'est la raison pour laquelle le Président de la République a souhaité sa suppression, afin de favoriser la réindustrialisation de notre pays.

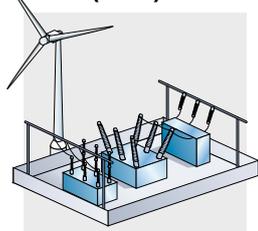
Avant la réforme

T a x e P r o f e s s i o n n e

La taxe professionnelle est supprimée et remplacée par ces 6 dispositifs

Création de la contribution économique territoriale (CET)...

Création de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER).



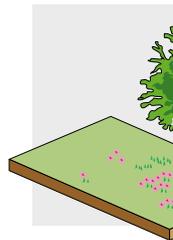
Transfert de la TASCOM* jusqu'alors perçue par l'État. La TASCOM concerne les surfaces de vente au détail de plus de 400 m² dont le chiffre d'affaires est supérieur à 760 000 €.



Transfert de la part départementale de la TAXE D'HABITATION.

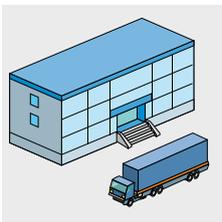


Transfert de la part régionale départementale du FONCIER N...



... composée de...

... la **cotisation foncière des entreprises (CFE)** concerne la valeur locative cadastrale du bien et représente **20 %** de l'ancienne TP.



... la **cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)**. Elle est assise sur une dynamique économique



Après la réforme

(Suppression de la taxe professionnelle)

* taxe sur les surfaces commerciales de vente

Une nouvelle répartition de la fiscalité locale

Pour garantir les ressources des collectivités, la suppression de la Taxe professionnelle a cependant été compensée. Pour la Communauté d'agglomération du Grand

Avignon précisément, il s'agit de sept nouvelles sources de recettes (se reporter à l'illustration ci-contre), parmi lesquelles figurent trois cotisations créées et trois cotisations existantes qui, selon le principe des vases communicants, sont transférées des régions et départements au Grand Avignon ; la septième source de recette est une dotation de l'Etat.

Le Grand Avignon perçoit une partie de la Taxe d'habitation

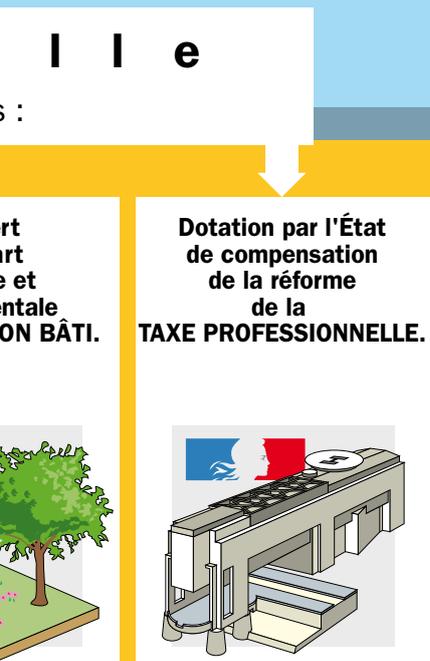
Jusqu'à la suppression de la Taxe professionnelle, la colonne « Intercommunalité » de votre taxe d'habitation était vide. Les élus du Grand Avignon ont toujours fait le choix de ne pas créer d'impôt spécifique d'intercommunalité, contrairement à d'autres communautés en France. La principale ressource du Grand Avignon provenait donc auparavant des entreprises. La réforme de la fiscalité des collectivités instaure désormais une fiscalité mixte pour les communautés d'agglomération ; de sorte que le Grand Avignon percevra des recettes en provenance des ménages, grâce à la part départementale de la Taxe d'habitation. Cette part de votre Taxe d'habitation, qui était autrefois perçue par les départements est désormais versée au Grand Avignon. Il s'agit d'un simple transfert, selon le principe des vases communicants, et non de la création d'un nouvel impôt.

Qu'est-ce qui change pour les entreprises ?

Les trois cotisations nouvellement créées, et perçues par le Grand Avignon, sont payées par les entreprises. Il s'agit de la Cotisation foncière des entreprises (CFE) assise sur les bases foncières, de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), ainsi que de l'Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER), qui vise quelques entreprises dans des secteurs très spécialisés.

Une conséquence de la réforme

Le Grand Avignon a voté en 2011 le taux de la taxe d'habitation correspondant aux taux de référence fixés en 2010 par l'administration fiscale. Ces taux étaient différents dans le Gard (9,65%) et dans le Vaucluse (7,55%) ; or le Grand Avignon s'étend sur ces deux départements. Le taux voté par le Grand Avignon correspond donc, conformément à la réforme, au taux moyen pondéré des deux départements. Ce qui conduit à une augmentation du taux de la taxe d'habitation, et donc du montant à payer, pour les habitants du Grand Avignon vivant dans le Vaucluse de 7,55 % à 8,85%, et à une diminution pour ceux vivant dans le Gard. Il s'agit d'une conséquence mécanique de la réforme et non d'une volonté des élus du Grand Avignon. La loi autorisait uniquement une reprise à minima du taux moyen pondéré, formule retenue par les élus du Grand Avignon, et excluait une diminution en deçà du taux plancher de 8,85%.



Réforme

(Taxe professionnelle)

24h dans mon agglo

6h



Les déchets ménagers, que j'ai préalablement triés, sont collectés par les services du Grand Avignon ou par le SMICTOM pour les communes du Gard pour être ensuite traités.



7h



Sur l'agglomération, qui **a en charge la potable et l'assainissement**. Lorsque nous prenons une douche, que nous faisons la vaisselle, l'eau potable consommée est évacuée avant d'être rejetée dans la nature.



20h30



Moment de détente, nous assistons tous ensemble à un spectacle donné par les élèves du Conservatoire du Grand Avignon à l'Auditorium communautaire du Pontet.



19h



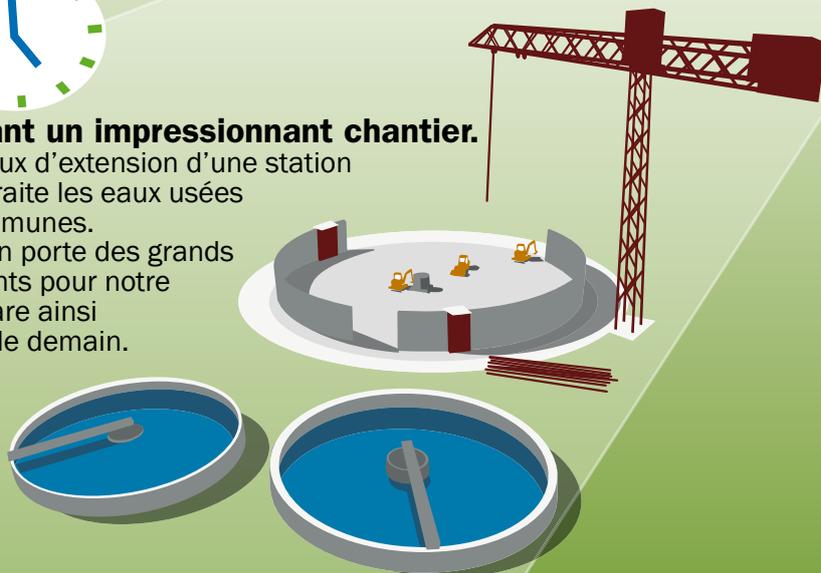
Mon fils rentre chez lui, un logement social construit récemment avec le soutien du Grand Avignon. C'est tout son quartier qui fait progressivement peau neuve grâce à un important programme de rénovation urbaine.



17h



Je passe devant un impressionnant chantier. Il s'agit des travaux d'extension d'une station d'épuration qui traite les eaux usées de plusieurs communes. Le Grand Avignon porte des grands projets structurants pour notre territoire et prépare ainsi l'agglomération de demain.



16h



Au Conservatoire à la région du Grand Avignon, on peut étudier la musique, la danse ou le théâtre.



C'est le Grand Avignon qui assure la distribution de l'eau potable.

Après une douche ou le lavage de la vaisselle par exemple, l'eau usée est ensuite traitée dans le milieu naturel.

8h30



Pour me rendre à mon travail j'utilise le réseau de transports en commun du Grand Avignon (bus, baladines, navettes parking...). Se déplacer est un jeu d'enfants !



9h



Mon mari a souhaité créer sa propre entreprise.

C'est dans l'une des zones d'activités économiques aménagées par le Grand Avignon qu'il a choisi d'installer sa société. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle (à proximité d'un aéroport, de la gare TGV, de deux autoroutes et de deux pôles de compétitivité), son entreprise a tous les atouts pour réussir.



12h30



Grâce à Vélopop, le vélo en libre service du Grand Avignon, je suis au restaurant en deux coups de pédales.



14h



A la recherche d'un emploi, mon fils bénéficie d'une formation et d'un accompagnement personnalisé grâce aux structures soutenues activement par le Grand Avignon telles que le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) ou la MLJ du Grand Avignon (Mission Locale Jeunes).



Apprentissage, mon fils, ma fille



Le tram à la une de la presse nationale



L'express a consacré au mois d'octobre un numéro spécial sur « Avignon dans 10 ans », projetant les nombreux grands projets qui vont changer le visage de notre agglomération et renforcer son dynamisme et son attractivité. Mais une erreur d'envergure s'est glissée dans l'article sur le tram, concernant son financement. Explications.

Image de dynamisme

Le dossier réalisé par l'Express met en valeur les nombreux projets portés par l'Agglomération et par la ville d'Avignon, et démontre clairement le dynamisme actuel de notre territoire.

D'ici 10 ans, en effet, plusieurs grands chantiers vont transformer Avignon et son paysage urbain, et restructurer en profondeur le territoire de l'Agglomération ; à commencer par le projet de tramway qui va donner un nouveau souffle à notre territoire, en dynamisant fortement l'usage des transports en commun et en apportant dans son sillage une attractivité et une qualité urbaine nouvelles à tous les espaces desservis.

Un raccourci navrant

Malgré tout l'intérêt et la qualité du dossier de l'Express, le journaliste a fait une erreur importante et un raccourci navrant au sujet du mode de financement du tram. Après avoir mentionné le coût de

250 millions d'euros du projet, ce dernier, rapportant ce montant à la population totale du Grand Avignon, en conclut qu'« il en coûtera 12 000 euros à chaque habitant résidant dans les 13 communes de l'agglomération ». Outre que le calcul est faux, puisque rapporté aux 180 000 habitants du Grand Avignon, le résultat est plus proche de 1400 euros, ce ratio n'a en effet aucun sens. Les transports en commun sont, en effet, en France, financés par une taxe dédiée, le versement transport, payé par les entreprises et les administrations de plus de 9 salariés et non par l'impôt des ménages.

Ayant signalé cette erreur à la rédaction du journal, la présidente du Grand Avignon a obtenu qu'un erratum paraisse dans l'édition suivante de l'Express. Au-delà de cette rectification, l'occasion est donnée de rappeler en détail les modalités de financement du projet de tram.

Un budget établi avec fiabilité à 250 M€

Depuis le lancement des premières études du projet de tramway, le Grand Avignon s'est mis en ordre de marche pour monter un plan de financement qui garantisse l'absence totale d'effet du projet sur les impôts locaux. Le montant global du projet, établi à 250 M€, coût affiné par les études les plus récentes, est non seulement compatible avec les moyens d'investissement du Grand Avignon mais il restera dans cette enveloppe ; en effet, si les premiers projets de tramway menés en France ont subi des dérives budgétaires, l'expérience acquise sur ce type de projet au cours des dernières années garantit la fiabilité des budgets prévisionnels et le respect de leur tenue.

FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

130 M€

Emprunt (annuités de remboursement financées chaque année par les recettes supplémentaires issues de l'augmentation du versement transport)

250 M€
investissement global *

* Projet tram, parc relais et aménagements associés, hors projets connexes.

Un financement maîtrisé et sans effet sur les impôts des ménages

Trois sources seront mobilisées pour financer les 250 M€ du tramway.

La première est l'autofinancement par les ressources du versement transport, qui permet de dégager 70 M€. La seconde : les subventions de partenaires. Début 2011 dans le cadre de l'appel à projet Grenelle 2, des financements ont été sollicités auprès de l'Etat qui, validant le projet du Grand Avignon, lui a octroyé une subvention de 30 M€. D'autres subventions, en cours de négociations devraient être obtenues auprès de la région et du département, portant leur montant global à 50 M€. Le troisième levier de financement est l'emprunt, pour un montant de 130 M€. Le Grand Avignon ayant décidé, comme la plupart des agglomérations qui investissent dans les transports en commun d'augmenter, dès le mois de janvier 2011, le taux du versement transport, payé par les entreprises, à 1,8%, il disposera des recettes supplémentaires chaque année pour rembourser l'annuité de l'emprunt sans peser sur le budget général de l'agglomération, donc sans augmentation d'impôt pour les ménages.

En outre, le compte transport du Grand Avignon permet,



tout en intégrant le financement du tram, de continuer à investir environ 5 M€ par an dans le réseau de transports en commun pour créer des sites propres bus, développer des lignes à haut niveau de services, aménager des parcs relais et faire bénéficier ainsi à tous de l'effet tram.

Une source de vitalité économique pour toute l'Agglomération

Le projet du tram c'est aussi l'injection d'un montant de travaux important dans l'économie locale. Aujourd'hui, les collectivités locales réalisent 70% de l'investissement public du pays et contribuent ainsi à maintenir une croissance et une activité économique créatrices d'emplois et de richesses. Le tram d'Avignon s'inscrit précisément dans cette perspective !

Le versement transport : une taxe pour les transports en commun et rien d'autre !

Dédié exclusivement au financement du développement des transports en commun, le Versement Transport est affecté à un compte spécifique, distinct du budget général du Grand Avignon. Cette taxe ne peut donc en aucun cas servir à financer d'autres actions, comme, la Liaison Est Ouest. Si les deux projets sont totalement complémentaires et indispensables au développement de l'agglomération, leurs modalités de financement sont différentes. Le Grand Avignon est fortement mobilisé pour la réussite de la LEO. Il a déjà réalisé les voiries de raccordement du 1^{er} tronçon à la gare TGV. Marie-Josée Roig a récemment indiqué sa volonté d'aller plus loin : « *aujourd'hui, nous sommes prêts à participer au bouclage financier du projet et donc au financement du prochain tronçon de la LEO. Cela fera l'objet prochainement d'une délibération en conseil communautaire. Mais cette opération dépasse les simples limites du bassin de vie d'Avignon et intéresse deux régions et trois départements. Je souhaite donc que tous les partenaires financiers concernés s'engagent pleinement dans ce grand projet.* »

DU TRAMWAY

70 M€

Versement transport (1,8% depuis le 1^{er} janvier 2011)

50 M€

Subventions de l'État dans le cadre du Grenelle de l'Environnement et d'autres partenaires (Conseils généraux, Régions...)

→ INAUGURATION

L'avenue Pasteur à Villeneuve fait peau neuve



Ca y est, à Villeneuve-lez-Avignon l'avenue Pasteur a fait peau neuve ! La première étape a porté sur de très importants travaux sur l'ensemble des réseaux pluviaux et d'assainissement, pris en charge pour plus de 500 000 euros par le Grand Avignon. La ville de Villeneuve-lez-Avignon a ensuite entrepris toute la réfection de la voirie, avec notamment la création de trottoirs et l'aménagement des chaussées, pour un maximum de sécurité quels que soient les usagers : automobilistes, cyclistes et piétons.

→ COHÉSION SOCIALE

Un séminaire sur le CUCS

Fin septembre, le Grand Avignon a organisé un séminaire consacré au CUCS, Contrat Urbain de Cohésion Sociale qui est prolongé jusqu'à la fin de l'année 2014. Derrière ce sigle un peu barbare se cache la politique de la ville, au bénéfice des territoires urbains qui connaissent des difficultés. Sur le Grand Avignon, deux communes sont concernées, Le Pontet et Avignon, avec des quartiers, tels que la Croix des Oiseaux, la Barbière, Saint-Jean, la Grange d'Orel, ou encore le quartier Joffre et une partie du centre-ville du Pontet. Le séminaire a permis de faire le point sur les mesures en cours et les différents projets menés par les partenai-

res du CUCS. Au total sur l'année 2011, ce sont près de 12 millions d'euros qui ont donc été investis sur les différents quartiers, à travers des projets très ciblés, qui touchent à la fois à la sécurité et à la prévention, aux

loisirs, à l'habitat, à l'éducation, au développement économique et à la santé ; les objectifs étant d'améliorer la qualité de vie, de favoriser l'égalité des chances et l'insertion.



→ CONCERTS

Les Nuits Estivales illuminent l'été



Dans la droite ligne des Nuits de l'Avent, qui ont rencontré un grand succès public et dont la deuxième édition débute ces jours-ci, le Grand Avignon a souhaité prolonger l'été 2011 avec les Nuits Estivales. Au programme, 13 soirées de plein air mêlant convivialité, musique, cinéma, théâtre. Au total, les 13 soirées ont attiré plus de 4200 personnes, pour la première édition de ce nouveau festival. Une belle récréation estivale, au coeur du mois d'août, qui a permis de faire battre le coeur des 13 communes de l'agglomération.



→ MEETING AÉRIEN

Un spectacle de haute voltige

Plus de 30 000 personnes sont venues profiter du spectacle. Un vrai succès pour le meeting aérien, organisé le 25 septembre dernier et soutenu par le Grand Avignon, pour fêter le centenaire de l'aéroclub d'Avignon. Entre les acrobaties vertigineuses des avions de la Patrouille de France, les démonstrations de voltige, le vol du Mirage 2000, le largage de parachutistes et l'exposition d'avions de collection, les spectateurs en ont pris plein les yeux !

→ LOGEMENT

Le Programme Local de l'Habitat approuvé



Les conseillers communautaires du Grand Avignon viennent d'approuver le bilan du premier Programme Local de l'Habitat. Ce bilan concerne les années

2005 à 2010, et comme l'a souligné Marie-Josée Roig en conseil communautaire, « les objectifs fixés ont été globalement remplis, avec des actions très concrètes en matière d'habitat et qui touchent directement la vie de nos concitoyens ». Le PLH permet de planifier la localisation et la construction des logements sur le Grand Avignon, et de fixer des objectifs en matière de logements sociaux. Où les situer en priorité, sur quelles communes, pour répondre aux besoins des habitants, quels types de logements, sur quelles conditions de ressources. De très nombreux programmes ont ainsi vu le jour, comme des résidences pour étudiants ; comme la résidence « Les grandes terres » à Saint-Saturnin-lès-Avignon, avec des logements adaptés aux personnes à mobilité réduite et un label Très haute performance énergétique, qui montre que l'écologie était aussi au

cœur du PLH ; la résidence « Le Roc de Calisté » aux Angles ; la réhabilitation d'un presbytère transformé en logements sociaux à Saze, qui démontrent que les petites communes font aussi, à leur échelle, les efforts nécessaires en faveur du logement ou encore la résidence « La Pléiade » à Entraigues. D'autres programmes sont en cours comme la réhabilitation de logements anciens à Velleron ou encore les opérations dans le quartier des Tours Joffre au Pontet. Sur cette période, 7113 logements ont été produits, dont 1786 logements sociaux sur les six années du PLH. Le second PLH du Grand Avignon sera mis en œuvre dès 2012 et tracera les objectifs en matière de production de logements pour les cinq prochaines années. Le PLH doit notamment conduire à une répartition plus harmonieuse des logements sociaux sur l'ensemble de l'agglomération.

→ VEDÈNE

Un guide pour savoir réagir face aux catastrophes

Comment adopter les bons réflexes en cas de catastrophes ? Voilà le but du Dicrim (dossier d'information communale sur les risques majeurs, naturels et technologiques) que le Grand Avignon vient d'éditer pour la commune de Vedène. Un document de 78 pages qui a été distribué dans chaque foyer et également disponible en mairie ou en téléchargement sur les sites www.grandavignon.fr et www.mairie-vedene.fr. Vous trouverez, au fil des pages, des cartes, des infographies très pratiques, sur les conduites à tenir face à chaque type de situation (inondation, séisme, risque industriel...), les réflexes

qui sauvent ainsi que le rôle des différentes administrations (Etat, commune, communauté d'agglomération et services de secours). Le Dicrim, c'est un outil de prévention : mieux préparé, vous pourrez en effet mieux faire face. Mais c'est aussi un guide pratique sur toutes les démarches administratives concernant la déclaration et l'indemnisation des sinistres après la catastrophe.

Depuis son existence, le Grand Avignon, dans le cadre de sa compétence en matière de prévention des risques majeurs, a réalisé un Dicrim pour chaque commune adhérente et va bientôt faire paraître celui de la commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue,



qui a rejoint la Communauté d'agglomération en 2009. Le Dicrim est un document à lire et à conserver chez soi en permanence pour bien réagir en cas de risque majeur. Ils sont tous téléchargeables sur le site internet du Grand Avignon.

Pégase prend son envol



La première pierre du technopôle Pégase a été posée en septembre dernier. C'est le coup d'envoi d'un chantier d'envergure qui va voir l'émergence, à proximité de l'aéroport d'Avignon-Provence, de nombreuses entreprises spécialisées dans l'aéronautique.

Déjà en pointe dans le secteur de l'agroalimentaire avec le pôle de compétitivité dédié à la filière des fruits et légumes, le Grand Avignon affiche à présent clairement l'ambition d'occuper un rôle de premier plan dans le domaine aéronautique et spatial. « Un espoir fort pour notre économie »,

comme l'a souligné Marie-Josée Roig, Présidente de la communauté d'agglomération puisque « 50 emplois seront créés immédiatement, avec une perspective à plus long terme de 1 000 emplois ». D'ici 2012, une pépinière d'entreprises verra en effet le jour dans un bâtiment comprenant 500 m² de bureaux, des ateliers, des salles de réunion et un showroom. Coût total de l'opération : 6,1 millions d'euros, financés à 17% par le Grand Avignon. Parallèlement, la zone sera aménagée pour accueillir des entreprises de recherche et d'innovation aérospatiale. L'action du Grand Avignon dans le domaine du développement économique tient en deux mots : l'innovation pour prendre de vitesse les territoires concurrents, et la compétitivité pour faire venir les entreprises dans notre agglomération.

Le Parcours de l'art fait étape au Grand Avignon



Le siège du Grand Avignon a changé de visage pendant le mois d'octobre. Les œuvres contemporaines de huit artistes ont pris possession des murs du bâtiment

dans le cadre du Parcours de l'art. Cette manifestation met en avant, depuis maintenant 17 ans, une trentaine d'artistes triés sur le volet et expose leurs œuvres dans des lieux privés

ou publics à travers la ville. Pendant un mois, les habitants du Grand Avignon pouvaient venir contempler une dizaine d'œuvres d'art contemporain tout en découvrant le siège de l'Agglomération.



Une enquête sur le logement des étudiants



Le Grand Avignon se préoccupe des enjeux d'habitat des étudiants. L'agglo a signé un partenariat avec l'Université d'Avignon et le Crous afin de lancer une étude diagnostic qui permettra à l'ensemble des acteurs concernés d'avoir une véritable vision partagée de la réalité de ce territoire et de construire ensemble des réponses adaptées qui favorisent la réussite des étudiants d'Avignon et leur qualité de vie. Tous les étudiants sont invités à répondre à cette enquête sur leurs conditions de logement.

Enquête en ligne sur <http://goo.gl/QwtOM> et sur www.grandavignon.fr

→ INTERCOMMUNALITÉ

Un colloque sur l'intercommunalité à Avignon



Plus de 250 personnes ont participé, le 21 octobre dernier, au colloque sur « Les nouvelles intercommunalités et leurs outils », organisé à l'Université d'Avignon, avec le soutien notamment du Grand Avignon. Parrainé par Marie-Josée Roig, Présidente du Grand Avignon, qui a par ailleurs ouvert la manifesta-

tion, ce colloque rassemblait des universitaires, des élus et des représentants du secteur privé qui ont fait le point sur la réforme des collectivités adoptée en 2010. Parmi les intervenants et animateurs, le Préfet de Vaucluse, François Burdeyron, Jean-Baptiste Blanc, avocat et conseiller général de Cavaillon, Jacques Bourdon et Jean-Claude Ricci, professeurs de droit public à l'université Paul Cézanne d'Aix-Marseille III, Christophe Bertrand, Directeur général des services du Grand Avignon ou encore Henri de Grossouvre, responsable des affaires publiques de Lyonnaise des eaux. Cette journée d'échanges et de débats contradictoires a permis de contribuer au débat public sur le sujet aujourd'hui brûlant de l'intercommunalité. L'occasion pour Marie-Josée Roig de revenir sur la création d'une grande agglomération autour d'Avignon. « Dans ce domaine des institutions locales, en prenant des demi-mesures aujourd'hui nous préparons les obstacles que nous rencontrerons demain. Il ne faut pas laisser se créer des communautés d'agglomération « croupion » ou de défense, qui constitueront un handicap pour le

développement de notre territoire et pour les prochaines réformes, à l'instar de certaines communautés de communes actuelles. (...) Il s'agit avant tout de nous associer pour porter des politiques territoriales cohérentes... Une grande agglomération autour d'Avignon, c'est bien sûr un levier important pour mettre fin aux redondances, optimiser la gestion des services publics, réaliser des économies d'échelle sur le long terme. Et c'est surtout l'occasion de renforcer les synergies entre les territoires et de susciter une culture commune ».



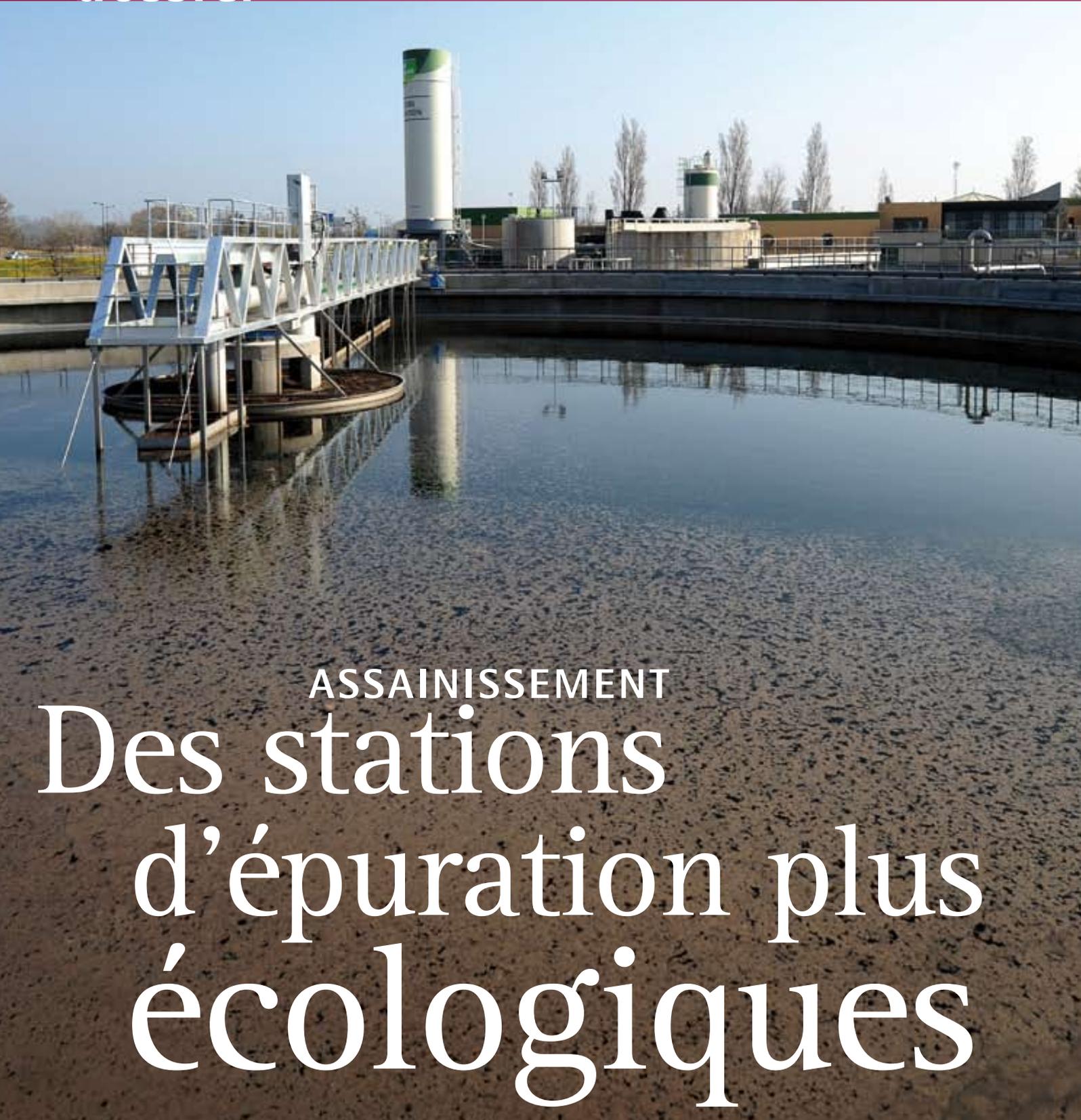
→ CONSERVATOIRE

L'offre de cours s'étoffe

Cette année encore, ce sont près de 2 300 élèves qui ont franchi les portes du Conservatoire du Grand Avignon pour étudier la musique, la danse et le théâtre. Des formations qui leur permettent d'envisager leur passion de manière

professionnelle ou en amateur. Et pour être toujours au plus près de leurs attentes, plusieurs enseignements ont été ajoutés dans l'offre pédagogique du Conservatoire. Pour les plus jeunes (à partir de 4 ans), par exemple, un cours d'éveil pluridisciplinaire musique et danse a été mis en place. Les élèves inscrits en cursus danse peuvent désormais suivre des cours optionnels de danse classique supplémentaires. Du côté du pôle musique, des cours de chant jazz et musiques actuelles et des cours de batterie jazz seront organisés en partenariat avec l'AJMI (Association pour le jazz et la musique improvisée). Enfin, le Conservatoire va dispenser des cours d'accompagnement pour pianiste et de direction d'orchestre et créer un chœur d'adultes.





ASSAINISSEMENT

Des stations d'épuration plus écologiques

Trois des sept stations d'épuration appartenant au Grand Avignon ne répondaient plus aux réglementations toujours plus drastiques en matière de gestion de l'eau. Soucieuse de la préservation de l'environnement, la Communauté d'agglomération a donc lancé de vastes chantiers pour se mettre en conformité. Des opérations d'envergure aux coûts élevés, environ 37 millions d'euros, pour des performances optimales.

Chaque fois que nous prenons une douche, que nous allons aux toilettes ou que nous faisons tourner une machine à laver, l'eau que nous utilisons est rejetée dans le réseau d'assainissement. Cette eau usée a bien évidemment besoin d'être dépolluée avant d'être rejetée dans le milieu naturel. Les stations d'épuration entrent alors en fonction. Et leur rôle est primordial : car la qualité des eaux qui en sortent influe directement sur la préservation de notre environnement, des espèces animales, mais aussi sur la santé des habitants.

« L'eau et sa gestion sont au cœur de toute politique raisonnée sur le développement durable ».

MARIE-JOSÉE ROIG,
Présidente de la Communauté d'agglomération.

Face à cet enjeu, le Grand Avignon, qui exerce sa compétence dans les domaines de la distribution de l'eau potable et de l'assainissement, a pris le problème à bras-le-corps.

Car sur les sept stations d'épuration appartenant à la Communauté d'agglomération, trois d'entre elles, n'étaient, jusqu'alors, plus en conformité avec la législation européenne.

Les services techniques du Grand Avignon ont donc établi un schéma directeur d'assainissement, qui dresse un état des lieux des dysfonctionnements mais aussi des besoins en eau d'une population qui augmente chaque année, et ont ainsi programmé un certain nombre de travaux, qui arrivent à présent à échéance.

Ce « plan d'attaque » concernait notamment les stations d'épuration situées à Avignon, à Morières-lès-Avignon et à Jonquerettes.

« L'eau et sa gestion sont au cœur de toute politique raisonnée sur le développement durable, explique Marie-Josée Roig, Présidente du Grand Avignon. Nous avons voulu nous donner les moyens de nos ambitions en matière de respect de l'environnement. »

La Communauté d'agglomération a ainsi investi près de 37 millions d'euros dans la réhabilitation et l'extension des trois stations d'épuration. De vastes chantiers qui ont été gérés de manière pragmatique, afin de réduire au maximum les coûts, tout en optant pour des procédés écologiques : les eaux usées qui arrivent dans les stations d'Avignon et de Morières sont dépolluées avec un traitement biologique basé sur l'injection d'oxygène, quant à Jonquerettes, ce sont des bassins plantés de roseaux qui valorisent les boues, ces

37 millions
d'euros investis
dans la réhabilitation
et l'extension
des trois stations
d'épuration.



déchets issus du traitement des eaux. Autant dire que le Grand Avignon a su conjuguer au mieux environnement et économie.



Avignon, Le Pontet, Villeneuve-lez-Avignon et Les Angles

On voit grand et loin en Courtine

La station de Courtine est à présent en service. Plus écologique et répondant aux normes européennes, elle est calibrée pour faire face à la croissance d'Avignon, du Pontet, de Villeneuve-lez-Avignon et des Angles, jusqu'en 2025.

Après 37 mois de travaux et 30 millions d'euros investis, les travaux de la station d'épuration de Courtine sont terminés. Un gigantesque chantier que le Grand Avignon a mené de la manière la plus rationnelle. En effet, la Communauté d'agglomération a dû faire face à un double problème : la station de Courtine, qui traitait les eaux usées d'Avignon et du Pontet, et celle



des Angles, qui dépolluait les eaux usées de Villeneuve-lez-Avignon et des Angles, étaient toutes les deux devenues obsolètes, tant au niveau de leur capacité de traitement que de leurs performances, qui ne correspondaient plus au niveau exigé par la réglementation européenne. Sans compter que la station des Angles s'accompagnait de nuisances pour ses riverains. Le Grand Avignon a donc fait le choix de réunir les eaux usées des quatre communes pour les traiter à Avignon,

dans une station réhabilitée et conçue pour réduire les nuisances olfactives et sonores. Un choix d'autant plus judicieux qu'en faisant traverser les effluents des deux communes gardoises via un poste de relevage dans le quartier de la Font d'Irac, aux Angles, puis par une canalisation sous le pont SNCF, une économie de 600 000 euros a été réalisée. Une somme à laquelle il faut ajouter 400 000 euros d'économies de frais de fonctionnement annuel.

Grâce à la construction de quatre bassins de plus de 60 mètres de diamètre, soit l'équivalent de la taille d'un stade de football, la station d'épuration est désormais en capacité de traiter les eaux usées d'une population de 177 000 habitants (contre 150 000 avant). Elle est également capable d'assurer la dépollution des eaux usées avec un débit de pointe de 7 400 m³/heure (contre 3 000 m³/h avant). Enfin, en choisissant le traitement biologique, le Grand Avignon a clairement opté pour un procédé naturel et à l'efficacité reconnue et probante : la quantité de boue (déchet issu de la dépollution de l'eau) recueillie grâce à la nouvelle station sera de 9 000 tonnes chaque année. Jusqu'à présent, elle ne représentait que 1 000 tonnes, la différence partant au Rhône...

Comment ça marche ?

Le fonctionnement de la nouvelle station d'épuration de Courtine rassemble une succession de dispositifs conçus pour extraire progressivement les différents polluants contenus dans les eaux usées.

Le prétraitement consiste à éliminer tous les éléments solides et les plus volumineux à travers des grilles puis par décantation (c'est ce qu'on appelle le dégrillage et le dessablage). Pendant cette phase, les graisses qui flottent à la surface de l'eau sont également éliminées.

Le traitement primaire se déroule dans les quatre bassins qui existaient auparavant à la station. Les matières en suspension s'y décantent.

Le traitement biologique : c'est la grande nouveauté de la station. L'eau issue du prétraitement arrive dans les quatre bassins de 60 mètres de diamètre. Là, les bactéries présentes vont se nourrir des nutriments apportés par les eaux usées. Elles vont donc grossir et s'agglomérer entre elles, puis par gravité, tomber au fond des bassins. Elles sont alors récupérées et forment ce qu'on appelle des « boues ». L'eau dépolluée et propre est ensuite rejetée au milieu naturel, en l'occurrence le Rhône. Les boues vont, quant à elles, être valorisées grâce à un procédé 100 % écologique dans le centre de compostage de Tarascon.





« Un défi parfaitement relevé »

Interview d'Alain Cortade,
Premier vice-président,
délégué à l'administration générale et aux finances

La nouvelle station d'Avignon, Le Pontet, Villeneuve-lez-Avignon et Les Angles représente un chantier colossal. Comment mène-t-on un projet aussi complexe ?

C'est le travail en amont de tous les acteurs du Grand Avignon, que ce soit les élus ou les services techniques, qui a été essentiel. Les études préliminaires ont débuté en 2006. Pendant deux ans, toutes les possibilités ont été étudiées car l'enjeu était de taille

: nous devions à la fois choisir le procédé le plus fiable et le plus écologique possible, tout en maîtrisant les coûts. Pour cela, nous avons fait appel aux compétences des membres des services techniques du Grand Avignon, mais également à des experts de l'Agence de l'eau et de la Police de l'eau, avec lesquels nous avons travaillé en étroite collaboration. Car la tâche n'était pas simple et les contraintes techniques nombreuses en raison de la proximité de la nappe phréatique et de la qualité du sol. Mais aujourd'hui, et après 37 mois de travaux, on peut dire que le défi a été parfaitement relevé.

Quelles solutions ont été choisies pour réduire les coûts au maximum ?

Comme vous le savez, la facture d'eau tient compte du prix de l'eau potable mais aussi de celui de l'assainissement et, dans une certaine mesure, les investissements liés aux travaux réalisés. Notre souci était donc de limiter au maximum l'augmentation de la facture des habitants du Grand Avignon. Nous avons donc choisi de faire traverser les eaux usées de Villeneuve-lez-Avignon et des Angles, qui étaient auparavant traitées à la station devenue obsolète des Angles, et de les acheminer jusqu'à la station

« après **37 mois** de travaux, on peut dire que le défi a été parfaitement relevé. »



« Un dispositif pour réduire la consommation d'électricité »



« c'est aujourd'hui le coût de la préservation de la ressource en eau dans notre pays. »



Une question à Louis Costeplane, Vice-président délégué au plan de déplacement urbain et au développement durable

Pouvez-vous nous détailler les termes de la convention qu'a passée le Grand Avignon avec ERDF ?

Les nouveaux équipements de la station d'épuration d'Avignon, Le Pontet, Villeneuve-Lès-Avignon et Les Angles auraient été sans dispositif particulier, excessivement gourmands en électricité. Nous sommes donc entrés en contact avec notre distributeur, ERDF, pour réfléchir à un moyen d'alléger notre facture.

Comme la loi Pope l'impose aux vendeurs d'énergie, ERDF doit réaliser des économies d'énergie sous peine de pénalités financières. L'entreprise nous a donc fourni dans le cadre d'une convention triennale un dispositif permettant à la station d'épuration de consommer moins.

Comme pour tous matériels électriques, c'est au démarrage que l'afflux d'électricité est le plus important et donc énergivore. L'équipement mis en place permet à la station de monter en régime plus progressivement nécessitant ainsi un apport moindre d'électricité. De plus le régime des moteurs et donc leur consommation, est constamment adapté aux besoins. En contrepartie, ERDF, qui nous a fait bénéficier d'une subvention d'équipement, recevra des certificats d'économie d'énergie, c'est-à-dire des « preuves » de son respect de la loi Pope.

Et pour le Grand Avignon, le principal intérêt de ces mesures sera une consommation en électricité nettement minorée.



Loi Pope

Programmation fixant les orientations de la politique énergétique de la France.

de Courtine. Cette prouesse technique illustre ainsi parfaitement l'esprit communautaire du Grand Avignon : mutualiser les moyens pour réduire les coûts. En fermant la station des Angles, nous avons donc fait une économie de 600 000 euros auxquels il faut rajouter 400 000 euros que nous aurions dépensés en frais de fonctionnement chaque année. Autre exemple : les quatre bassins qui existaient déjà à la station ont été conservés pour la première phase de traitement, à savoir la décantation.

Toutes ces économies ont permis de limiter la dépense supportée par les habitants du Grand Avignon qui, au final, verront leur facture augmenter de 12 à 49 € cette année (pour un foyer de 3 personnes sur la base d'une consommation de 120 m³). C'est certes une augmentation importante, modérée par les choix que nous avons retenus, mais c'est aujourd'hui le coût de la préservation de la ressource en eau dans notre pays.

Jonquerettes

Des roseaux très écolos

A Jonquerettes, où la station est gérée directement par le Grand Avignon, le traitement des boues est à présent totalement naturel et écologique



Si, comme dans les six autres stations d'épuration du Grand Avignon, les eaux usées de Jonquerettes sont traitées selon un procédé biologique (filtration, décantation et injection d'oxygène), les boues issues de ce procédé subissent un autre sort.

Au lieu d'être acheminées dans des centres de compostage, elles sont, depuis maintenant 6 mois, directement valorisées sur place. Les boues, encore à l'état liquide, sont ainsi placées dans six nouveaux bassins afin d'être déshydratées par des... roseaux !

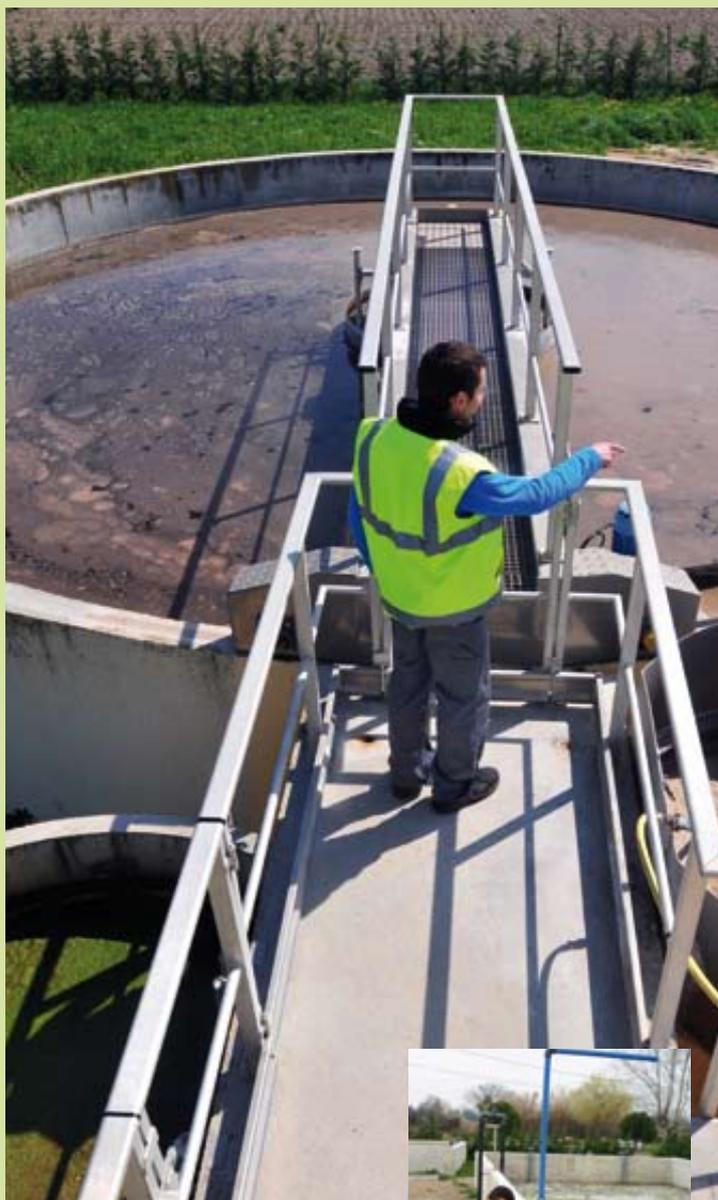
Les 2400 plants de roseaux installés dans les six bassins vont ainsi faciliter le séchage des boues.

Cette technique, particulièrement innovante, ne présente que des avantages : elle ne consomme pas d'énergie (contrairement au séchage mécanique d'une centrifugeuse), elle ne demande pas d'entretien (les bassins sont curés une fois tous les 6 à 8 ans), elle ne dégage aucune odeur et elle permet de minéraliser naturellement la boue qui deviendra par la suite du compost. Sans compter que ces massifs filtrant s'intègrent parfaitement dans le paysage. Le choix du



Les **2400** plants de roseaux installés dans les six bassins vont ainsi faciliter le séchage des boues.





Grand Avignon, qui a investi 450 000 euros dans ces bassins, est donc clairement affiché : « *En privilégiant cette méthode totalement écologique, nous montrons encore une fois que l'environnement et la qualité de vie des habitants du Grand Avignon sont nos priorités* », explique Marie-Josée Roig, Présidente de la communauté d'agglomération. Le tout en faisant travailler des entreprises locales. C'est en effet, Epur Nature, basée à Caumont-sur-Durance (lire encadré), qui a été sollicitée pour apporter son savoir-faire.

Une société caumontoise à la pointe

Pionnier de l'assainissement vert (il n'existe à ce jour qu'une dizaine d'entreprises en France), **Epur Nature** a basé toute son activité autour du roseau, « l'avenir de l'eau », selon les trois fondateurs de l'entreprise Christian Pietri, Dirk Esser et Vincent Leboeuf.

Depuis 1999, la société propose ainsi aux collectivités un système de filtration des boues (comme c'est le cas à Jonquerettes), mais également un système de traitement des eaux usées. Dans ce dernier cas, la station d'épuration est entièrement substituée par une succession de bassins filtrants qui rejettent une eau dépolluée directement au milieu naturel. Ce procédé, adapté aux villes de 50 à 6000 habitants, est particulièrement performant puisqu'il affiche un taux de dépollution de 90%. Epur Nature, qui possède également une agence à Toulouse et dans la région lyonnaise, emploie 38 personnes, dont 24 à Caumont, et affiche un chiffre d'affaires de 8 millions d'euros. Depuis sa création, elle a conçu et réalisé plus de 200 systèmes de filtration par roseaux dans le sud de la France et près de 1500 dans l'Hexagone.

➔ UN TAUX DE DÉPOLLUTION DE **90%**

➔ **24** PERSONNES EMPLOYÉES À CAUMONT

➔ UN CHIFFRE D'AFFAIRES DE **8 M€**



Coût de l'opération :

environ

6 M€,

dont

663 000 €

subventionnés
par l'Agence
de l'eau.

Morières-lès-Avignon, Vedène

Une capacité de traitement doublée

Le chantier de la station d'épuration de Morières, dont le montant atteint près de 6 millions d'euros, a débuté en décembre 2010. D'ici la fin de l'année, la capacité de traitement sera conforme pour les 15 années à venir.

Le troisième et dernier gros chantier qui concerne la réhabilitation des stations d'épuration du Grand Avignon est bientôt achevé. Les travaux de la station de Morières-lès-Avignon, qui traite les eaux de la ville mais aussi celles d'un quartier de Vedène, ont débuté en décembre 2010, de sorte que la station sera mise en service à la fin du mois de novembre 2011. Coût de l'opération, environ 6 millions d'euros, dont 663 000 euros subventionnés par l'Agence de l'eau.

La station d'épuration, qui a été construite en 1974, avait



déjà vu sa capacité de traitement multipliée par quatre dans les années 1990, passant de 3 000 à 12 000 équivalents habitants. Mais l'attractivité de la ville reste forte et la poussée démographique exigeait de nouveaux travaux. Cette fois-ci, elle va donc doubler sa capacité de traitement et atteindre les 26 000 équivalents habitants, afin de répondre aux choix de développement définis par la municipalité de Morières-lès-Avignon. De quoi assumer pleinement la croissance démographique et économique de la ville jusqu'à l'horizon 2025.

La station fonctionnera sur le même principe que celle de Courtine, avec un traitement biologique. Deux grands bassins de 25 et 34 mètres de diamètre sont construits : le premier bassin est dédié à l'injection d'oxygène qui permet aux bactéries de s'agglomérer avec la pollution. Elles sont ensuite récupérées sous formes de boues par décantation dans le se-

cond bassin. L'ancien bassin de la station sera quant à lui conservé et réutilisé en bassin de stockage.

L'eau dépolluée rejoindra ensuite la roubine de Morières-Cassagne, qui se jette dans le Rhône. La nouvelle station de Morières-lès-Avignon sera opérationnelle à la fin du mois de novembre 2011.

« Une communauté d'agglomération exemplaire »



Interview de Daniel Peyre, responsable d'unité d'intervention à l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse

La mise en conformité de la station d'épuration de Courtine devenait-elle urgente ?

Oui, car les réglementations européenne et nationale sont de plus en plus drastiques et, si le Grand Avignon n'avait pas engagé ces travaux, il aurait subi des pénalités financières. Car l'objectif du plan national vise à en finir au plus vite avec le retard pris dans la mise en œuvre de la directive ERU (Eaux résiduaires urbaines) et ainsi de mettre en conformité toutes les stations d'épuration avant la fin de l'année 2011. Si la Communauté d'agglomération a été par le passé pointée du doigt, elle peut être fière aujourd'hui de s'être dotée d'un tel équipement.

Le Grand Avignon était-il le mauvais élève de la région ?

Non, loin de là ! Fin 2009, on comptait encore 162 stations d'épuration déclarées non conformes en équipement sur les bassins Rhône-Méditerranée et Corse. Et même si on a constaté une nette accélération des travaux, à l'échelle de la France, elles étaient encore 219 en 2010. Donc la Com-

« La Communauté d'agglomération peut être fière aujourd'hui de s'être dotée d'un tel équipement ».

munauté d'agglomération n'a vraiment pas à rougir de ses sept stations d'épuration. Surtout qu'après la mise en conformité de celle de Mourières-lès-Avignon, elle sera en parfaite conformité avec la réglementation. Ce qui n'est pas le cas partout.

Quel a été le rôle de l'Agence de l'eau dans le chantier de la station de Courtine ?

Un rôle d'accompagnement et de conseil : concernant le dimensionnement de la station, du rendement annuel, du procédé choisi, à savoir le traitement biologique... Mais nous avons aussi décidé de soutenir financièrement cet ouvrage à hauteur d'une subvention de 30%, soit près de 10 millions d'euros. Une somme qui a notamment servi à financer les équipements d'auto-surveillance de la station.



Des eaux contrôlées

Le Grand Avignon s'est engagé à rendre à la nature l'eau la plus saine possible en choisissant des traitements biologiques pour ces stations d'épuration. Pour s'assurer de leur bon fonctionnement, ces stations sont bien

évidemment dotées d'équipement d'auto-surveillance afin de pouvoir détecter la moindre anomalie le plus rapidement possible. Des tests, en entrée et en sortie de station, mais aussi pendant la phase de traitement, sont réalisés sur les eaux usées. Ces contrôles diffèrent en fonction de la taille de la station.



Ainsi, la station d'épuration d'Avignon, Le Pontet, Villeneuve-lez-Avignon et Les Angles possède une quarantaine de points de contrôle, testés 156 fois par an, soit une fois tous les deux jours. La station de Morières-lès-Avignon s'astreint, elle, à 24 analyses chaque année.



Vu de l'intérieur



CONSERVATOIRE

Un atelier couture unique en France

Installé sur le site Ferruce dédié à la danse, l'atelier couture du Conservatoire du Grand Avignon Olivier Messiaen vient d'être totalement rénové. Unique en France, cet atelier qui emploie une couturière à plein temps gère un stock impressionnant de costumes utilisés pour les productions scéniques des trois pôles du Conservatoire. Il assure également une mission de formation auprès de lycéens.



tériel nécessaire à leur disposition, confectionne de nombreux costumes réalisés par Sylvie Galle, couturière à plein temps. « Elle gère et répare également le stock énorme que nous avons et que nos élèves utilisent à l'occasion des 100 spectacles que nous organisons en moyenne par an pour la programmation artistique du Conservatoire, en danse, musique et théâtre », souligne Patrick Pouget. L'atelier couture constitue aujourd'hui un élément fondamental dans la réussite de la production scénique du Conservatoire.

C'est la caverne d'Ali Baba du costume. Mais une caverne « utile, confortable, efficace et aux normes », selon les termes de Patrick Pouget, Directeur du Conservatoire du Grand Avignon. Confortable et fonctionnel, il ne l'était pas jusqu'ici. Niché entre les studios de danse, au deuxième étage du site Ferruce, cet atelier couture qui datait des années 70 n'avait jamais été rénové. Désireux de fournir au Conservatoire les meilleurs équipements possibles, les élus du Grand Avignon ont estimé que les 500 élèves du pôle danse et les 2300 élèves de l'établissement méritaient une salle plus adaptée pour répondre à la demande. Car cet atelier unique en France, né de la volonté de Nicole Petracchi, fondatrice du pôle danse du Conservatoire qui souhaitait que ses élèves aient tout le ma-



Une vingtaine de stagiaires par an

Cette rénovation indispensable profite également à la vingtaine d'élèves stagiaires des lycées René Char et Saint-Vincent de Paul qui, d'octobre à juin, viennent apprendre à coudre dans le cadre de leur CAP ou BEP couture. Une mission de formation que l'atelier assume avec beaucoup d'enthousiasme, dans le cadre d'un partenariat avec ces deux établissements scolaires.



Une réfection complète

Les travaux de rénovation de cette salle d'environ 50 m² ont débuté en 2009 pour s'achever ces derniers mois. Tout a été refait et repensé : création d'une mezzanine pour stocker les costumes, réfection des faux-plafonds, mise aux normes de l'électricité, changement de la décoration et des revêtements, fabrication de meubles de rangement sur mesure.



DÉPLACEMENTS

Avec L'autopartage,
des véhicules en libre service

Depuis le 17 juin, deux voitures de l'association Avignon Autopartage sont à disposition à Avignon, rue Martin Luther King, à proximité de la porte Saint-Roch et du pont de l'Europe. Un dispositif innovant appelé à se développer largement sur l'agglomération.

Simple, flexible, économique : tels sont les maîtres mots de l'autopartage, ce dispositif innovant de mobilité mis en place depuis ce printemps sur Avignon. Simple car il suffit d'adhérer à l'association, pour la modique somme de 30€, ce qui vous donne droit à une carte utilisable partout en France. Flexible

car il vous suffit de réserver le véhicule quand vous le voulez, pour la période d'utilisation que vous souhaitez. Economique car vous ne payez que ce que vous roulez : carburant, assurance, parking, entretien, tout est compris. Bref, ce système déjà déployé dans de nombreuses villes

et agglomérations françaises va simplifier et faciliter la vie des automobilistes avignonnais. Bien sûr, ce système n'est pas rentable pour les avaleurs de kilomètres. Au delà de 10000 km par an, mieux vaut passer son chemin. Mais si vous êtes un adepte des petits trajets, sur des temps limités, l'autopartage est fait pour vous. Pour le moment, le dispositif est limité à deux véhicules, disponibles sur le parking devant Vacluse Logement, rue Martin Luther King. "Nous allons en mettre deux de plus porte Saint-Roch, puis autour des remparts là où il y a des Velopop", souligne Jean-Pierre Gautry, l'initiateur de ce système sur Avignon, et responsable de l'association Avignon Autopartage. L'objectif est de favoriser le passage d'un mode de déplacement à un autre, du vélo à la voiture et inversement. Des stations "autopartage" sont également

envisagées à l'intérieur des remparts, près de la mairie et du lycée Aubanel. L'objectif de Jean-Pierre Gautry, c'est de couvrir à terme l'ensemble de l'agglomération. "Ce qui prime, c'est le changement de comportement. Passer de l'usage d'un véhicule auquel on s'identifie à un véhicule qui est un élément de notre mobilité". Passer de « sa » voiture à une voiture partagée.

« Ce qui prime, c'est le changement de comportement. Passer de l'usage d'un véhicule auquel on s'identifie à un véhicule qui est un élément de notre mobilité »



Jean-Pierre Gautry,

Président de l'association Avignon Autopartage : "Vous ne payez que ce que vous roulez"

Quel est l'intérêt de ce système ?

JPG : L'autopartage est un système qui vient des pays du Nord de l'Europe. Il consiste à mutualiser un outil de mobilité. Il ne s'agit donc pas de supprimer la voiture mais de mieux l'utiliser. L'intérêt principal, pour l'utilisateur, c'est d'avoir un véhicule à disposition sans en avoir les inconvénients. Vous ne payez que ce que vous roulez. Le coût correspond exactement au temps et au trajet parcouru. Vous n'avez pas de problème de stationnement, vous n'avez pas à vous soucier du carburant. Autre avantage : avec ma carte autopartage, je peux réserver et utiliser une voiture à Paris, Strasbourg, Marseille, Lyon, Grenoble, Rennes, Montpellier, Avignon ou Poitiers.

Autopartage ou co-voiturage ?

Ces deux dispositifs ont le vent en poupe mais il ne faut pas les confondre. Le covoiturage, c'est un véhicule utilisé par plusieurs personnes sur un trajet partagé en même temps. Il correspond plutôt à des trajets connus d'avance et se répétant régulièrement. L'autopartage, c'est un véhicule utilisé sur réservation pour son propre usage, avec un taux d'occupation qui peut-être multiplié par 7. Il est mieux adapté à des trajets variables, à intervalles irréguliers.

Informations sur www.autopartage-provence.com
Ou contactez le 04 91 00 32 94

Ce système est-il adapté à l'agglomération d'Avignon ?

JPG : Bien sûr. Nous avons mis en place un système innovant sur Avignon. Dans les villes, il existe deux critères : la densité de population et la densité des activités. Sur l'agglomération avignonnaise, nous allons mettre en place des véhicules là où il y a des zones d'activités. Nous allons contractualiser avec des entreprises qui l'utilisent pour leurs propres besoins mais qui acceptent de les laisser en libre accès pour des particuliers, à l'instar de Vacluse Logement.

Quelles sont les perspectives ?

JPG : Il n'y a pas de limite. Sur Marseille, il y a aujourd'hui 60 véhicules en autopartage, avec une clientèle de professionnels libéraux et de particuliers. Aujourd'hui sur Avignon, nous sommes à 19 utilisateurs mais ça monte progressivement.

La marque d'intérêt est évidente. On peut très bien atteindre 100 véhicules sur l'agglomération. Les communautés d'agglomération et les villes peuvent très bien l'utiliser pour leurs besoins propres, dans le cadre des plans de déplacements entreprises et inter-entreprises. L'autopartage, c'est l'avenir car nous sommes obligés de réduire les coûts et les émissions de gaz à effet de serre.



DU 19 NOVEMBRE AU 18 DÉCEMBRE 2011

LES NUITS DE L'AVENT

LES 13 CONCERTS
DU GRAND AVIGNON

grand
avignon
communauté d'agglomération

ENTRÉE GRATUITE
Réservation www.lesnuitsdelavent.com

bleu

→ CULTURE

"Les Nuits de l'Avent" vont de l'avant !

Après une première édition réussie en 2010 "Les Nuits de l'Avent" refont leur apparition avec un très beau programme pour préparer Noël 2011.

Initiée l'an passé, la première édition des Nuits de l'Avent a reçu un formidable écho, la totalité des concerts proposés affichant complet. Les 13 concerts organisés dans les 13 communes de l'agglo avaient fait salle comble en rassemblant plus de 2900 personnes. L'éclectisme du répertoire (choeurs et orchestres, choeurs d'enfants, quintette, trio) et la qualité des formations avaient enchanté le public. « Cet événement

culturel d'envergure a permis à la population de découvrir son patrimoine – de nombreux concerts avaient lieu dans les Eglises – tout en assistant à des spectacles de grande qualité », souligne Bernard Goudon, Vice-président du Grand Avignon en charge de l'action culturelle et maire de Saint-Saturnin-lès-Avignon.

Répertoire attractif

Comme on ne change pas une équipe qui gagne (98%

des participants de l'an passé déclarant qu'ils se rendront à une deuxième édition, d'après le sondage réalisé par Internet par le Grand Avignon !), ces 2^{èmes} Nuits de l'Avent, qui se dérouleront du 19 novembre au 18 décembre, reprendront les mêmes ingrédients du succès. C'est Caumont-sur-Durance qui inaugurera la série de 13 concerts avec un chœur d'enfants de l'Opéra National de Paris et c'est le village des Angles qui la bouclera avec des cuivres et percussions de l'Orchestre National de Lyon. Entre ces deux dates, la qualité, la convivialité et l'éclectisme seront au rendez-vous avec un sextuor à cordes, un chœur de garçons, de la musique traditionnelle russe, un Noël baroque occitan, une soirée corse, une symphonie et bien d'autres bonnes choses encore (lire programme ci-dessous). Autant de soirées musicales qui se dérouleront pour la plupart dans des lieux adaptés, patrimoniaux, comme les Eglises, ou contemporains, comme l'auditorium communautaire du Pontet. Là aussi, la variété et la qualité seront de mise.

Certains lieux ayant changé, le Grand Avignon propose 690 places gratuites disponibles en plus par rapport à l'an passé.

« Cet événement culturel d'envergure a permis à la population de découvrir son patrimoine – de nombreux concerts avaient lieu dans les Eglises – tout en assistant à des spectacles de grande qualité

BERNARD GOUDON,
Vice-président
du Grand Avignon
et maire de
Saint-Saturnin
lès-Avignon

LE PROGRAMME DES FESTIVITÉS

Caumont-sur-Durance	A Ceremony of Carols - 19 novembre 20h30 Chœur d'enfants de l'Opéra National de Paris
Velleron	Noël Nouvelet - 25 novembre 20h30 - Chœur de garçons de Mulhouse
Saint Saturnin-lès-Avignon	Cantem Nadal - 26 novembre 17h - Un Noël Baroque Occitan
Saze	Canti di Corsica e fanfare polifonica - 26 novembre 20h30 - Soirée corse
Jonquerettes	Music for a while - 27 novembre 17h - Musique Renaissance et baroque
Avignon - Montfavet	Gloria - 2 décembre 20h30 - Soli, chœur et orchestre
Entraigues sur la Sorgue	Oratorio de Noël - 3 décembre 20h30 - Musique Baroque
Villeneuve-lez-Avignon	Oratorio de Noël - 4 décembre 17h - Musique Baroque
Vedène	Noël Russe - 10 décembre 20h30 - Musique traditionnelle et tzigane
Rochefort du Gard	La Nuit transfigurée - 16 décembre 20h30 - Sextuor à cordes
Le Pontet	Symphonie des jouets et autres douceurs - 17 décembre 17h Concert symphonique
Morières-lès-Avignon	Diagonales des Mers - 17 décembre 20h30 Musique traditionnelle d'aujourd'hui
Les Angles	Transatlantique - 18 décembre 17h - Cuivres et percussions

→ CULTURE

Conservatoire : demandez le programme !

Près de 70 manifestations gratuites seront proposées cette année dans toute la communauté d'agglomération par les élèves et les professeurs du Conservatoire du Grand Avignon Olivier Messiaen. Des spectacles de danses, du théâtre, des concerts, des colloques : la saison 2011-2012 sera riche ! En voici les temps forts.

Des rendez-vous exceptionnels qui accueilleront lors des nombreuses Master Class des artistes de renommée internationale. Après la venue du célèbre violoncelliste Henri Demarquette les 3 et 4 novembre, ce sera au tour de Vanessa Wagner de donner un récital de piano le 8 décembre au Conservatoire et le 9 à l'Opéra Théâtre d'Avignon. Des dates à noter d'urgence sur son agenda !

Pour débiter l'année 2012 en beauté, le Conservatoire a voulu mettre à l'honneur la Russie et l'Europe de l'Est. Cet hommage débutera le 3 décembre avec

une soirée de Ballet par le pôle danse et sera suivi en janvier (le 11 à l'Amphithéâtre Mozart) d'un concert de musique russe. Cet hommage trouvera son apothéose en mai (le 11 à l'espace Bardi de Vedène, le 25 à la Chartreuse de Villeneuve-Avignon et le 26 au Temple Saint-Martial d'Avignon) avec la série de concerts qui réunira les chœurs et la classe d'orchestre symphonique pour la Messe en ré majeur d'Anton Dvorak.

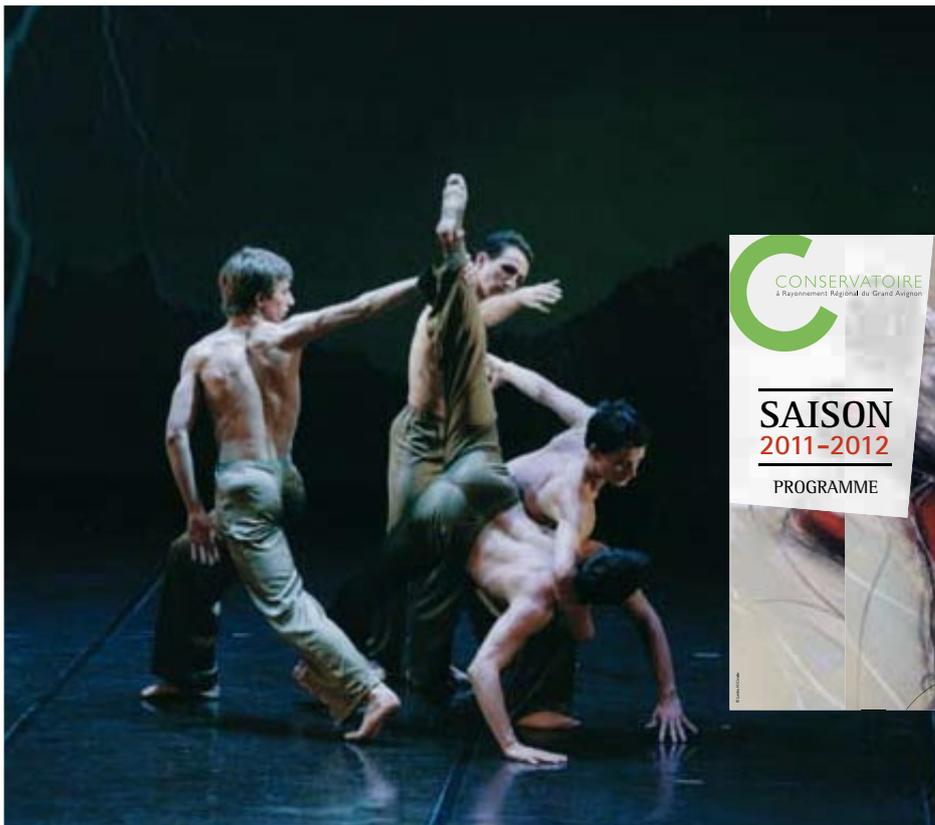
Deux nouveautés pour le mois de février : l'organisation d'un colloque sur les musiques traditionnelles les 1^{er} et 2 février au Conservatoire et celui d'un spectacle donné par les professeurs du Conservatoire, le 22. Les enseignants laisseront libre cours à leur talent et promettent une soirée riche en humour et en émotions ! Une dizaine de jours avant (les 11 et 12 à l'Opéra-théâtre d'Avignon),

ce seront les élèves de danse qui donneront un spectacle original « *Histoires de danse* » à ne surtout pas rater.

Au mois de mars, on pensera orientation et avenir lors du 1^{er} forum des métiers « *itinéraires pour les musiciens* » organisé le 17 par et au Conservatoire pour tous ceux qui souhaitent s'orienter vers une carrière dans la musique. Gros programme en avril. Entièrement produit par le Conservatoire, l'opéra comique *Fra diavolo*, de Auber, se jouera, certainement à guichet fermé, les 28 et 29 avril à l'Opéra-théâtre d'Avignon. Autre rendez-vous à noter pour le mois de mai : « *Les travaux divers et de printemps* » des élèves de classes d'art dramatique le 12, à l'auditorium communautaire du Pontet. Le théâtre poursuivra également son passionnant parcours autour des Tragiques Grecs du 18 au 20 novembre au Théâtre des Halles avec *La Chute de Troie*. Et sans oublier, tout au long de l'année, les « incontournables » comme les célèbres *Apèr'Musique* avec l'Opéra-Théâtre, les concerts de musique de chambre par les musiciens de l'OLRAP, le festival du cor, des « *bœufs* » en

partenariat avec l'AJMI (Association pour le jazz et les musiques improvisées)... Tous les spectacles produits par le Conservatoire sont gratuits, preuve une fois encore de l'engagement du Grand Avignon en faveur de la culture pour tous.

Les enseignants laisseront libre cours à leur talent et promettent une soirée riche en humour et en émotions !



Renseignements et réservations :
04 32 73 04 80 ou sur internet
www.leblogduconservatoire.com

→ NOUVELLE LIGNE, BUS EN SOIRÉE...

Les transports en commun plus faciles avec le Grand Avignon

Depuis début septembre, le réseau de transports en commun du Grand Avignon s'est encore étoffé, pour offrir toujours plus de services et de facilités à ses nombreux usagers. En concertation avec les élus des communes concernées, la Ligne 17 a été totalement redessinée, afin de desservir encore mieux les zones d'activités telle qu'Agroparc et coller au maximum aux nouvelles habitudes et aux nouveaux besoins. Enfin, ce sont les Lignes 3, 4 et 7, qui sont aménagées en « bus de soirée », répondent ainsi à une demande forte des usagers et pour la plus grande facilité de tous, c'est le lancement d'un tout nouveau service internet de recherche d'itinéraire.

→ Un réseau en vogue

Avec près de 500 000 voyageurs en plus enregistrés sur les huit premiers mois de l'année, soit une très nette progression de 9% par rapport à la même période de 2010, les bus du Grand Avignon s'imposent de plus en plus dans le paysage. Le réflexe bus devient une réalité, et les derniers aména-

gements en sites propres sur le Tour des Remparts, vont aussi dans ce sens. D'ailleurs, la progression de l'utilisation des bus est une constante depuis dix ans : 42 %, soit 2,7 millions de voyageurs transportés... Avec trente-neuf lignes qui desservent toutes les communes de l'agglomération, des points les plus passants et fréquentés, à ceux qui le sont moins, il est de plus en

plus facile de se déplacer d'un point à l'autre. Du plateau des Angles à la Zone Artisanale de Caumont-sur-Durance, du centre ville de Saint-Saturnin-lès-Avignon au rond-point des Amandiers...

L'organisation d'un service de transport en commun de qualité est l'une des préoccupations majeures du Grand Avignon, et s'inscrit dans la ligne politique en faveur du développement durable et du respect de l'environnement. Chaque année, ce sont donc non seulement de nouvelles lignes qui sont lancées ou améliorées, des dessertes qui sont étendues, par exemple avec le service soirée, mais aussi des nouveaux bus qui sont mis sur les routes. Plus économes, plus écologiques, plus confortables, le parc évolue sans cesse. Dans les prochaines années, avec la nouvelle délégation de service public qui sera mise en œuvre en 2012, le Grand Avignon poursuivra le développement de son réseau de bus, en déployant ses lignes au plus près des besoins des usagers. Enfin, la restructuration progressive de l'ensemble du réseau s'inscrit bien sûr dans la perspective un peu plus lointaine de l'arrivée du tramway sur le Grand Avignon en 2016, qui constituera l'épine dorsale d'un réseau de transports en commun innervant l'ensemble de l'agglomération, composé également de lignes de bus en sites propres, à forte fréquence.



Un clic, un itinéraire

Qui ne s'est pas déjà demandé comment se rendre de tel endroit à tel autre, ou s'est déjà perdu parfois à la lecture d'un plan... Pour aller aux Glaieuls, au Pontet, ou à l'arrêt Puits Ferrane, à Rochefort du Gard, c'est à présent un jeu de clics ! Sur le site internet www.tcr.fr, la rubrique « Recherche d'itinéraire », vous donnera toutes les astuces et les horaires pour aller d'un point à un autre. Pour vous rendre le bus encore plus simple.

→ Le bus, c'est aussi en soirée !

Depuis début septembre, la circulation des bus a été prolongée en soirée. Les Lignes 3, 4 et 7 circulent jusqu'à 21 h du lundi au samedi, avec trois départs supplémentaires, dans les deux sens, à 20h, 20h30 et 21h. Quant aux navettes gratuites du parking des Italiens, à l'Est des remparts d'Avignon, elles sont également prolongées en soirée : 22h du lundi au jeudi, et même jusqu'à minuit les vendredis et samedis ! Départ toutes les vingt minutes, et c'est gratuit, même la nuit. De quoi profiter pleinement des animations et des sorties en ville, et, pour ceux qui travaillent, leur faciliter les déplacements. En quelques semaines ce service est déjà plébiscité, par des milliers de voyageurs qui ont emprunté le service de Soirée.

→ Busnews par sms

Service complémentaire du précédent, le Busnews vous informe de l'état du trafic sur une ligne choisie. Pour recevoir gratuitement toutes les informations du trafic et du réseau, une inscription sur le site internet, et vous resterez connecté. Et pensez aussi, sur le site, à la rubrique Les Bons Plans : des places de concert, de cinéma, des sorties, à gagner régulièrement, et même des réductions sur les places de cinéma au Pathé Cap Sud.

→ Villeneuve, Les Angles et Font d'Irac

Peu avare en nouveauté le cru 2011 nous propose aussi la desserte du quartier de la Font d'Irac, aux Angles. Un nouvel itinéraire, plus près des besoins des habitants, dessert désormais ce quartier bucolique, aux bords du Rhône. Premières navettes dès 7h07 depuis Font d'Irac en direction de Villeneuve-

lès-Avignon et jusqu'à 17h26 en semaine, avec seulement 20 minutes pour relier ces deux points extrêmes. Plus rapide qu'une voiture, plus écologique, et plus économe !

→ Les abonnements, plus de liberté

Quel que soit votre âge ou votre situation, il y a forcément un abonnement qui vous correspond. Moins de 19 ans ? Moins de 26 ans ou plus de 65 ans ? Salarié, demandeur d'emploi, ou en invalidité ? Renseignez-vous sur le site Internet, auprès des dépositaires TCRA, ou à l'Agence commerciale, en centre ville d'Avignon. Et pour les usagers qui auraient des besoins plus spécifiques, un abonnement couplé Train - bus est même proposé ! Et bénéficiez d'autres services avec vos abonnements mensuels ou annuels comme la gratuité de l'abonnement à Velopop et l'accès gratuit aux Baladines.

→ Velopop et Baladines, ne perdez pas le réflexe !

Sur les huit premiers mois de l'année, Velopop a enregistré une augmentation de 5% par rapport à l'année précédente. Quant aux Baladines, ces petits véhicules 100% électriques et écologiques, elles ont dépassé les 100 000 voyageurs transportés. A n'en pas douter, ces deux modes de déplacements ont désormais leurs habitués, leurs accros, pour aller d'un point à l'autre d'Avignon, en douceur.



La Ligne 17 se déploie

Durant l'été, la Ligne 17 s'est refait une beauté, en reliant la zone du Pontet Avignon Nord à la zone d'activité d'Agroparc, au Sud, en desservant l'ensemble des communes de l'Est de l'Agglomération, sans passer par le centre ville d'Avignon. Grâce à ce nouveau tracé, deux grands pôles d'activités sont reliés entre eux, en passant par Vedène, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Morières-lès-Avignon, Montfavet et Agroparc. Avec une desserte du lundi au samedi et de 7 h à 20 h, toutes les trente minutes aux heures de pointe, la Ligne 17 correspond à un vrai besoin de la population. C'est la bonne solution pour les salariés qui souhaitent se rendre facilement et sans stress sur la zone d'Agroparc (250 entreprises et 7400 personnes) et sur la zone du Pontet Avignon Nord, pour les étudiants, particulièrement nombreux aussi, sur Agroparc, ou pour les scolaires, qui se rendent au collège de Vedène. Les horaires ont par ailleurs été étudiés en fonction des correspondances avec les trains en gare de Morières-lès-Avignon. D'ailleurs, en quelques semaines, le succès est déjà au rendez-vous.



Un écrin au bord du Rhône

De l'autre côté du pont, Villeneuve-lez-Avignon offre un double visage aux visiteurs : ville historique et de patrimoine, et ville résidentielle.



▲ Jean-Marc Roubaud, le Député-maire de Villeneuve-lez-Avignon et Vice-président du Grand Avignon.

On ne compte plus en effet les monuments historiques, liés intrinsèquement à l'histoire d'Avignon et à l'essor économique et culturel lié à l'arrivée des papes en Avignon. Tour Philippe le Bel, Collégiale, Chartreuse du Val de Bénédiction... Mais loin de s'endormir sur ce prestigieux passé, Villeneuve lez Avignon sait aussi aller de l'avant et être pleinement dans le 21^{ème} siècle. La politique globale de la commune est orientée en fonction de ces deux réalités, protection du cadre de vie, valorisation des monuments historiques, lancement de nouvelles zones d'habitat, réalisation d'un lycée. La commune vient de s'engager dans un ambitieux programme de rénovation de sa Collégiale,

pour plus de 750 000 euros, qui comprend la restauration de la façade ouest et l'étanchéité des voûtes. Les anciens bâtiments liés à la Collégiale seront eux-aussi restaurés et réaménagés, « certainement pour accueillir un centre de congrès », explique Jean-Marc Roubaud, le Député-maire de la commune et Vice-président du Grand Avignon. Autre opération d'ampleur, la réhabilitation de l'ancienne église Saint-Pons : 20 mois de travaux portés par la commune, 1,8 million d'euros investis, et la création d'un espace contemporain dans un écrin historique ! L'Espace Saint-Pons accueille aujourd'hui le Pôle Emploi, une médiathèque et un salon de thé... « Concernant la poli-



La commune vient de s'engager dans un ambitieux programme de rénovation de sa Collégiale.

arrivants, notamment suite à l'ouverture du lycée Jean Vilar.

« La commune de 13 200 habitants, vise un développement maîtrisé, pour atteindre les 15 000 habitants dans quinze ans », précise encore le maire.

En 2001 la commune a rejoint le Grand Avignon,

« un élément positif notamment en terme de réalisations sur le réseau pluvial, la lutte contre les inondations, l'assainissement, et en terme d'interventions économiques et de transports ! ». Avec l'installation d'une station test Vélopop cet été, pour favoriser les déplacements doux, qui s'inscrit dans son Agenda 21, et le lancement d'une concertation avec la population sur l'arrivée du Tramway, Villeneuve lez Avignon est résolument tournée vers l'avenir.

« tique touristique, depuis 1995 nous avons créé de nombreuses manifestations, comme le Festival du Polar, les Jeudis de la Chanson ou encore, Villeneuve en scène ! » L'attractivité touristique et la qualité urbaine encore, avec le réaménagement, il y a quelques années, de la rue de la République et de la place Jean Jaurès...et bientôt une partie du centre-ville sera revisitée, avec la piétonisation de plusieurs rues.

Deux zones consacrées aux logements, Combes et Bousquaters, alliant mixité sociale et diversité de l'habitat dans le respect de l'environnement, sont aussi dans les cartons. Il faut en effet répondre aux besoins des jeunes ménages et à ceux liés aux nouveaux

UNE VILLE HISTORIQUE

On ne compte plus dans la ville, les Monuments Historiques. Au pied du Mont Andaon, antique lieu de dévotion des croyances païennes, devenu abbaye chrétienne et Fort royal, se love la Chartreuse du Val de Bénédiction. Bâtie dès 1342 sur ordre du cardinal Aubert, elle s'agrandit lorsqu'il devient pape sous le nom d'Innocent VI. Et elle devient l'abbaye la plus riche du royaume de France au 18^e siècle ! Tableaux, marbres, autels, statues, ses richesses reflètent son rayonnement spirituel. Vendue « en morceaux » au lendemain de la Révolution, la Chartreuse renaîtra de ses cendres après des décennies de travaux. Aujourd'hui elle abrite le Centre National des Ecritures du Spectacle, mais aussi le mausolée de « son » pape, Innocent VI. Quant aux tableaux, le Musée Pierre de Luxembourg, rue de la République, en conserve une riche collection, Mignard, Parrocel, Champaigne...et bien sûr, le Couronnement de la Vierge d'Enguerrand Quarton !



DU 19 NOVEMBRE AU 18 DÉCEMBRE 2011

LES NUITS DE L'AVEINT

LES 13 CONCERTS
DU GRAND AVIGNON



CAUMONT SUR DURANCE	19 novembre 20h30
VELLÉRON	25 novembre 20h30
SAINT SATURNIN LÈS AVIGNON	26 novembre 17h
SAZE	26 novembre 20h30
JONQUERETTES	27 novembre 17h
AVIGNON - MONTEFVET	2 décembre 20h30
ENTRAIGUES SUR LA SORGUE	3 décembre 20h30
VILLENEUVE LEZ AVIGNON	4 décembre 17h
VEDÈNE	10 décembre 20h30
ROCHFORD DU GARD	16 décembre 20h30
LE PONTET	17 décembre 17h
MORIÈRES LÈS AVIGNON	17 décembre 20h30
LES ANGLES	18 décembre 17h



ENTRÉE GRATUITE

Réservation www.lesnuitsdelavent.com
ou par téléphone au **04 90 84 48 20** (à partir de 14h)

